Compte rendu de la réunion du Conseil des Sages

du 18 octobre 2017 à 16h00

<u>Membres</u> <u>présents</u>: Bertrand Jean-Michel, Boramier Simone, Chapelier Marie Thérèse, Clavel Sophie, Claverie André, Clédat Françoise, Desmoulin Martine, Ducolombier Marie Laure, Dony Guy, Falck Michelle, Maumy Jean Pierre, Olivé Jean Claude, Richer Max, Tixier Jean, Urbain Marie Thérèse, Villedieu Michelle (Présidente).

Membres absents / excusés: Baudet Christian, Bosramier Marie Laure, Coucaud Jean Claude, Mingotaud Marie Josèphe

Ordre du jour :

- 1. le chemin de l'eau, petit patrimoine
- 2. les associations
- 3. l'environnement
- 4. Questions diverses

Préambule:

Michelle Villedieu lance un appel à candidatures pour 2 nouveaux membres suite à un décès et une démission.

Point 1 : Chemin de l'eau, petit patrimoine

Le dossier financier est en cours d'élaboration. Divers financements sont sollicités dont un européen. Ce projet doit être soumis à l'approbation du conseil municipal.

Divers aménagements sont également prévus : jardin public, lavoir et fontaine de Chabanne Judeau, emplacements pour camping-cars ainsi que la signalétique appropriée, plantation d'une haie le long du chemin de Gaulière.

Point 2: Associations

Le conseil municipal a visité l'ancienne maison de retraite. La possibilité pour les associations d'utiliser une partie du rez de chaussée (bureaux, salle de réunions) est envisagée.

Une nouvelle association vient de voir le jour, *Les chemins de Fursac*, qui a pour buts l'organisation de promenades découvertes, l'entretien, la sauvegarde et la restauration des chemins communaux qui vont être inventoriés.

Point 3: Environnement

Un composteur de déchets est prévu pour le nouveau restaurant scolaire.

L'éclairage est coupé dans toute la commune, à l'exception du centre bourg de 23h à 5h.

Michelle Villedieu informe le conseil que la société Nordex a démarché la commune pour proposer une étude d'implantation d'éoliennes sur notre territoire. Les sites restent à définir après études(force des vents, couloir de lignes aérienne, lignes électriques...) Aucun frais ne serait

engagé par la commune.

La majorité des sages s'est montré favorable sur le principe afin de substituer des énergies moins polluantes aux sources actuelles. Les abstentionnistes se sont justifié en mettant en avant les nuisances paysagères, sonores, environnementales (migrations des oiseaux) et l'accord des propriétaires terriens.

Point 4 : Questions diverses

Le restaurant scolaire est maintenant terminé. Une matinée portes ouvertes est prévue la samedi 28 octobre à 9h.

Dans le cadre de l'amélioration de la circulation des ralentisseurs sont prévus dans le bourg et à Paulhac. Le stationnement va également être entièrement revu.

Les Sages sont soulagés d'apprendre que les bureaux administratifs vont enfin être aménagés dans les locaux de la mairie de St Pierre, pour apporter un meilleur service à la population en regroupant les secrétaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.